

# OFI RS Monétaire

MONÉTAIRE • EURO • ISR

OFI RS Monétaire a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'Eonia<sup>(1)</sup> capitalisé sur un horizon de 6 à 12 mois.

Le fonds intègre à l'analyse fondamentale une analyse extra-financière afin d'**apprécier les pratiques ESG<sup>(2)</sup> des émetteurs.**

L'équipe de gestion vise à n'investir que dans des **TCN et obligations émis en euro par des États, des collectivités locales ou des entreprises privées des pays membres de l'OCDE.**

Le poids des obligations est limité à 50 % (dont 35 % maximum de maturité > 9 mois).

L'équipe de gestion peut investir jusqu'à 40 % en Corporate, dits « Périphériques » (Portugal, Italie, Irlande, Espagne).

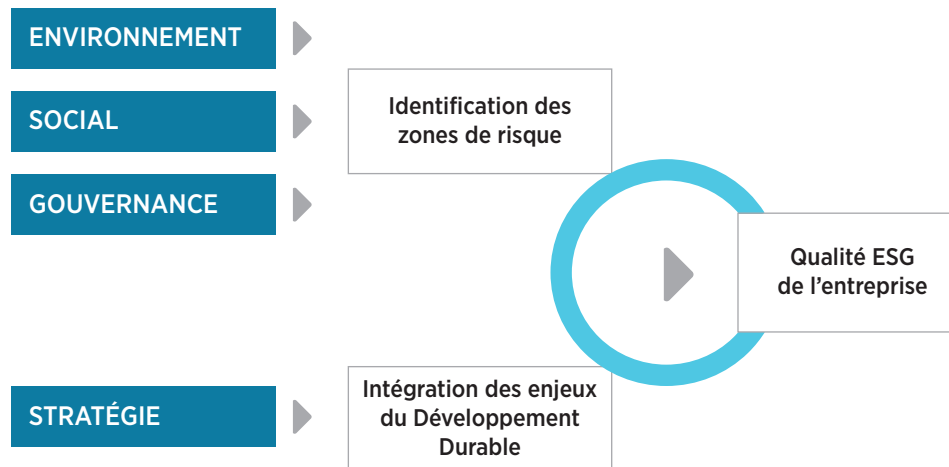
En plus des titrisations, ABS, RMBS... les gérants excluent tout investissement sur les émetteurs souverains et corporate grecs.

<sup>(1)</sup> Plus d'informations sur : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

<sup>(2)</sup> Environnemental, Social, Gouvernance

## La vision ISR du Groupe OFI

**Nous avons la conviction que les émetteurs intégrant les enjeux du Développement Durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme**



- L'analyse ISR complète l'analyse financière traditionnelle en intégrant les risques extra-financiers qui peuvent avoir un impact sur les résultats des émetteurs
- L'intégration des enjeux du développement durable dans la stratégie des émetteurs peut participer à leur développement

## Caractéristiques

### CODES ISIN

Part IC : FR0011381227 • Part ID : FR0011891092

### FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

### CLASSIFICATION AMF

Monétaire

### DATE DE CRÉATION

16 novembre 2009, agréé par l'AMF

### DEVISE

Euro

### VALORISATION

Quotidienne

### SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

### FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

2,75 % max / 1 % max

### FRAIS DE GESTION COURANTS

0,05 % (exercice précédent, clos en décembre 2017)

### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

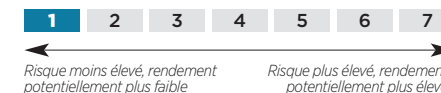
15 % de la performance supérieure

à l'Eonia capitalisé + 5 pb

### MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

10 000 €

### ÉCHELLE DE RISQUE\*



## Équipe de gestion



**Daniel BERNARDO**

Co-Responsable de la gestion monétaire



**Émir HADZIC**

Co-Responsable de la gestion monétaire

## Les atouts

- Une diversification sectorielle et géographique, avec un biais structurel en faveur des entreprises
- Un fonds bénéficiant de toute l'expertise d'une équipe d'analyse interne dédiée à l'ISR
- Un fonds monétaire régulier qui intègre une gestion de la liquidité en adéquation avec ses objectifs (pas de titrisation, ABS, RMBS...)

## Les risques

- Perte en capital
- Taux
- Crédit
- Contrepartie

Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) • \*L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

# Processus de gestion

## UNIVERS D'INVESTISSEMENT

### MARCHÉ MONÉTAIRE

TCN (billets de trésorerie, certificats de dépôts, Euro commercial papers, US commercial papers, BMTN)

### MARCHÉ OBLIGATAIRE

Obligations taux fixe, obligations taux variables  
Notation implicite S&P minimum BBB

## CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

Sélections strictes des signatures autorisées  
Dispersion des risques entre signatures et secteurs économiques  
**Constitution de deux poches :**  
court terme et moyen terme  
Gestion optimisée des échéanciers

**Émetteurs leaders et impliqués :** 50 % minimum  
Pondération maximale des émetteurs par catégorie ISR

Sous surveillance	Incertains + Sous surveillance	Suiveurs + Incertains + Sous surveillance
10 %	25 %	50 %

## RISK MANAGEMENT

Suivi des positions et contrôle des risques par une équipe de Risk Management indépendante

## TRAVAUX D'ANALYSE & PUBLICATIONS ISR

Sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)



Eric VAN LA BECK

Afin d'affiner ses analyses, l'équipe ISR réalise

- **Des études ESG au niveau sectoriel** pour les entreprises et au niveau européen pour les États, afin de déterminer les enjeux clés associés (risques et opportunités)
- **Des études thématiques :**
  - « La directive REACH »
  - « L'obésité »
  - « L'eau »
  - « La prise en compte du changement climatique par le secteur automobile »
  - « La rémunération des dirigeants en Europe »
  - « Stratégie d'innovation des producteurs d'électricité européens face au changement climatique »...
- Un **rapport annuel sur l'exercice des droits de vote** aux Assemblées Générales
- Un **rapport annuel** sur la mise en œuvre de notre **politique d'engagement**
- Les **reportings** des portefeuilles ISR avec une évaluation systématique de la qualité ESG du portefeuille



## GÉNÉRATION DE VALEUR AJOUTÉE

### ANALYSE FINANCIÈRE

**Critères quantitatifs**  
Ratios financiers sectoriels, durée de vie, indexation, rendement

**Critères qualitatifs**  
Notation crédit, exclusion des titrisations

### ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

**Émetteurs privés et publics**  
Identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse et classement en fonction de leurs pratiques de RSE

## MONITORING DU PORTEFEUILLE

### Quotidien

Suivi des limites réglementaires et internes

### Hebdomadaire

Comité de gestion

### Mensuel

Comité des risques, Comité ISR et suivi macro (indicateurs, panorama des classes d'actifs et suivi des indicateurs clés pour chaque classe d'actifs)



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

## CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17  
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

